

**RE-INSCRIPTIONS Rentrée 2020-2021**  
6<sup>ème</sup> vers 5<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup> vers 4<sup>ème</sup> / 4<sup>ème</sup> vers 3<sup>ème</sup>

Votre enfant étant scolarisé au collège Leconte DELISLE, nous vous demandons de **vous présenter en salle de Permanence**, muni du dossier COMPLET de réinscription.

Elle se fera OBLIGATOIREMENT par le représentant légal de l'élève (un des parents, tuteur)

Information Demi-pension : Aucune inscription ne sera faite si la demi-pension n'est pas régularisée auprès de nos services. Merci de le faire avant la date de réinscription de votre enfant.

**CONSIGNES DE SECURITE : Port du masque obligatoire, distance de sécurité (1m) à respecter.  
Aucune inscription ne sera faite si les horaires ne sont pas respectés.**

Dates	Divisions	Horaires
Lundi 15 juin 2020	601	08h30-10h00
	602	10h00-11h30
	603	13h00-14h30
	604	14h30-15h00
	605	15h00-16h30
Mardi 16 juin 2020	606	08h30-10h00
	607	10h00-11h30
	608	13h00-14h30
	501	14h30-15h00
	502	15h00-16h30
Mercredi 17 juin 2020	503	08h30-10h00
	504	10h00-11h30
	505	13h00-14h30
	506	14h30-15h00
	507	15h00-16h30
Jeudi 18 juin 2020	401	08h30-10h00
	402	10h00-11h30
	403	13h00-14h30
	404	14h30-15h00
	405	15h00-16h30
Vendredi 19 juin 2020	406	08h30-10h00
	407	10h00-11h30
	408	13h00-14h30

**Pièces à fournir à l'inscription**

- Dossier de réinscription reçu par courrier (*Fiche de couleur à modifier si changement*)
- 2 photos d'identité (avec au dos NOM-PRENOM)
- Original et copie du livret de famille (parents et tous les enfants)
- Photocopie de la pièce d'identité des représentants légaux (recto verso).
- Photocopie de la facture d'eau, d'électricité de moins de 3 mois (SI CHANGEMENT).
- Photocopie du jugement de divorce, du justificatif de l'autorité parentale si l'enfant est placé ou/et du jugement de tutelle
- Attestation de prise de connaissance (Règlement intérieur, Charte de la laïcité, informatique)

**POUR LE SERVICE DE GESTION**

- **L'original du RIB** de la personne qui paie et perçoit les aides (indiquer nom, prénoms, et classe de l'enfant au dos) **ATTENTION : Sur ce RIB sera prélevé la demi-pension et sera versé la bourse.**
- **Fiche de DEMI-PENSION à compléter** pour l'inscription à la restauration scolaire.

**FOYER SOCIO-EDUCATIF (FSE)**

- Adhésion à la Foyer socio éducatif (facultatif) 5 euros.

**LES MANUELS SCOLAIRES ET LES LIVRES EMPRUNTÉS AU C.D.I DOIVENT ÊTRE RAMENÉS OBLIGATOIREMENT LE JOUR DE L'INSCRIPTION.**